

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/871

Attribution de subventions à deux associations "Lyon Québec" et "Alliance Française de Lyon"
- Année 2015

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/871 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX ASSOCIATIONS "LYON QUEBEC" ET "ALLIANCE FRANÇAISE DE LYON" - ANNEE 2015 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le mois de la Francophonie en France se déroule chaque année à Lyon. Deux associations lyonnaises, Lyon-Québec et Alliance Française de Lyon, se mobilisent particulièrement pour rassembler des jeunes et des citoyens autour de valeurs communes dont le partage de la langue française.

L'Association Lyon-Québec, dont le siège social se situe 33 rue Bossuet à Lyon 6^e, a pour objet de contribuer à mettre en œuvre l'idée d'une solidarité particulière entre la France et le Québec dont elle veut contribuer à mieux faire connaître la réalité et promouvoir la personnalité et le développement. A ce titre, cette association participe au sein de la francophonie à toutes actions publiques ou privées en faveur de la langue française, des cultures et langues qu'elle accompagne afin de développer des liens entre les communautés francophones.

Dans ce cadre, cette association propose, en collaboration avec la mairie du 6^e arrondissement, la 11^e édition de l'opération « Mon voisin est francophone », qui se déroulera du 2 au 28 mars 2015.

Cette manifestation proposera une première semaine dédiée à l'Acadie (province canadienne) et une seconde semaine consacrée à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Deux pays seront mis à l'honneur les semaines suivantes : la Guinée-Conakry et la Pologne.

Par ailleurs, dans le cadre de la « Semaine de la langue française », les langues de France seront au programme avec notamment une conférence sur le « parler lyonnais ». La journée de la Francophonie célébrée le 20 mars sera l'occasion de présenter le spectacle franco-canadien « Batèches », véritable symphonie de sens et de sons sur des poèmes tirés de « l'Homme ripaillé » œuvre de Gaston Miron, une conférence sur ce poète national québécois ainsi qu'une coproduction entre les « Percussions et claviers » de Lyon et le « Sixtrum » de la Faculté de musique de Montréal.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association Lyon-Québec dans l'organisation de son programme d'activités culturelles et festives liées à ces manifestations. Cette association mobilise les consulats et les associations de ressortissants de pays qui ont le français en partage et entretiennent des liens historiques avec la France.

L'Association Alliance Française de Lyon, dont le siège social se situe 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3^e, a pour objet de propager la langue

française dans le monde, de contribuer à accroître l'influence intellectuelle et morale de la France et notamment, de regrouper tous ceux qui, français et étrangers, souhaitent développer dans la région la connaissance de la langue et de la culture française. Cette structure apporte une contribution majeure à l'internationalisation de notre ville. Elle accueille actuellement près de 3 000 étudiants par an, issus de plus de 101 pays différents.

En 2014, l'Alliance Française de Lyon labellisée Club UNESCO a célébré son 30^e anniversaire en donnant une impulsion nouvelle aux activités organisées durant le mois de la Francophonie avec notamment un volet international intitulé « Francophonie d'ici et d'ailleurs ». Cet événement articulé autour de l'opération des « Dix mots de la Francophonie » s'est décliné autour du théâtre de marionnettes, de la BD et des arts numériques au sein de dix Alliances françaises implantées dans quatre pays : France, Taïwan, Argentine, Haïti, où les réseaux des Alliances Françaises sont très solides.

En 2015, l'Alliance Française envisage de renforcer ce volet international en partenariat notamment avec les Alliances françaises implantées dans les villes où la Ville de Lyon entretient des relations privilégiées. Elle organisera un Prix « Alliance française de Lyon » dans le cadre du festival du court-métrage de Vaulx-en-Velin. En mars, au sein de son établissement, l'Association proposera la tenue d'ateliers autour de la Francophonie et des « Dix mots » avec ses étudiants étrangers ainsi qu'une exposition de restitution de l'opération des « Dix mots » menée en Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Espace Pandora de Lyon, ainsi que des ateliers autour de la bande dessinée, en partenariat avec le Lyon BD Festival au sein de l'établissement lyonnais en juin. En décembre 2015, l'Alliance Française de Lyon accueillera, pour une durée d'un mois, trois lauréats du Prix « Alliance Française de Lyon » organisé dans les Alliances françaises de Canton et Turin sur le thème des Lumières.

Les activités de ces associations présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles s'adressent essentiellement aux habitants de la ville. En effet, ces activités seront, en très grande partie, exercées sur le territoire lyonnais (mairies d'arrondissement, écoles, salles de cinéma, établissements culturels...) et permettront de renforcer l'ouverture des habitants sur la diversité des cultures francophones. En outre, l'Alliance Française de Lyon, seule à avoir le privilège de faire partie du Club UNESCO, a à cœur de valoriser auprès des Lyonnais et des nombreux étudiants étrangers et partenaires sur le territoire lyonnais, les enjeux de son action sur la francophonie.

Ces programmes d'activités contribuent ainsi à la promotion des valeurs de partage, de tolérance et de diversité culturelle et à la diffusion de la langue et de la culture françaises. Ils tendent ainsi à favoriser la mixité et à encourager la proximité des individus et des populations dans le respect des différences.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 5 000 € à l'Association Lyon-Québec, sur un budget prévisionnel prévu par l'association de 12 000 €, pour la mise en œuvre de ses actions liées à la promotion de la Francophonie et 5 000 € à l'Association Alliance Française de Lyon, sur un

budget prévisionnel prévu par l'association de 19 900 €, pour l'organisation de ses activités liées à la promotion de la Francophonie.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e et 6^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1- Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Lyon-Québec, sise 33 rue Bossuet à Lyon 6^e au titre de l'année 2015.

2- Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Alliance Française de Lyon, sise 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3^e, au titre de l'année 2015.

3- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2015 de la Direction des Relations Internationales, opération GDEVENE, programme GEVENERI, ligne de crédit 51598, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE